

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

Nuitée d'Exception & Spa Privatif

1. PARTIES CONTRACTANTES

LE LOUEUR :

Nom / Raison Sociale : Elysea Private Spa
Adresse : 1 rue de la perche, 59100 Roubaix
SIRET : 104 912 985 00017
Téléphone : 06 88 48 65 84

LE LOCATAIRE :

Nom & Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

2. OBJET DU CONTRAT & CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le Loueur donne en location saisonnière au Locataire le logement avec spa privatif situé au 1 rue de la perche, 59100 Roubaix, pour la durée et aux conditions définies ci-après. Le nombre de personnes autorisées dans les lieux est strictement limité à **2 personnes maximum**.

3. DURÉE DU SÉJOUR & HORAIRES

Date de la nuitée : du au	Arrivée (Check-in) : à partir de 21h00	Départ (Check-out) : avant 10h00
--	--	--

4. CONDITIONS FINANCIÈRES & PRESTATIONS

- **Tarif forfaitaire :** Le montant total de la nuitée est fixé à **379 €** (trois cent soixante-dix-neuf euros).
- **Prestations incluses :** Ce tarif comprend l'accès privatif exclusif aux installations (Spa/Jacuzzi), la fourniture du linge de maison (draps, serviettes, peignoirs) et la prestation du **petit-déjeuner inclus**.
- **Dépôt de garantie (Caution) :** Une caution obligatoire de € est demandée à l'arrivée (par empreinte carte ou espèces). Elle sera restituée après l'état des lieux si aucune dégradation n'est constatée.
- **Dégradations et Casse :** Toute détérioration, dégradation ou casse constatée sur les équipements, le mobilier, les installations ou le linge de maison sera facturée de plein droit au Locataire **au prix du neuf, majoré des frais d'immobilisation, de recherche et de réinstallation**. Si les coûts dépassent le montant de la caution, le Locataire s'engage à régler la différence sous 48h.

5. RÈGLES DE VIE & CLAUSES RÉGLEMENTAIRES STRICTES

- Le Locataire s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur et valide les clauses de tolérance zéro suivantes :
- **Visiteurs interdits :** L'accès est strictement interdit à toute personne étrangère ou non inscrite sur le présent contrat.
 - **Substances prohibées :** La consommation ou détention de drogues et l'usage de gaz hilarant (ballons / protoxyde d'azote) sont formellement interdits dans toute la propriété.
 - **Tranquillité publique :** Les fêtes et nuisances sonores sont interdites. Le volume de la musique doit être modéré afin de respecter le voisinage (particulièrement après 22h00).
 - **Interdiction de fumer :** Le logement est 100% non-fumeur à l'intérieur (cigarettes, chicha, vapotage).

⚠ CLAUSE DE RÉSILIATION ET D'EXPULSION SANS REMBOURSEMENT :

En cas de non-respect de l'une des clauses du présent contrat ou du règlement intérieur (tapage nocturne, intrusion de personnes tierces, usage de produits illicites...), le Loueur mettra fin immédiatement et de plein droit à la réservation. Le Locataire devra quitter les lieux sur-le-champ et **aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué.**

6. UTILISATION DU SPA & HYGIÈNE

- Une douche savonnée est obligatoire avant toute utilisation du spa.
- Il est strictement interdit d'ajouter des produits dans l'eau (savon, huile, sels de bain). Tout comportement rendant l'eau impropre (mousse excessive, détritux, vomi...) entraînera une facturation de plein droit de € pour frais de vidange et de nettoyage d'urgence.

Le Loueur (Elysea Private Spa)

« Lu et approuvé »

Le Locataire

« Lu et approuvé » (mention manuscrite obligatoire)